

# Demande pour le PASS' Sport-Culture Saison 2024-2025

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE  
Date de réception du dossier :

Je soussigné,

Monsieur  Madame

Parent  Tuteur légal

Domicilié(e)

Téléphone  Mail

demande à pouvoir bénéficier d'un PASS'Sport-Culture pour mon (ou mes) enfants listé(s) ci-dessous.

## ENFANTS CONCERNÉS

### Je vous joins les justificatifs suivants dont je certifie sur l'honneur l'exactitude :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Attestation de quotient familial inférieur ou égal à 700 fourni par la CAF ou la MSA

Signature

## TRAITEMENT DES INFORMATIONS COLLECTÉES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les directions des Affaires Financières, de la Santé et des Solidarités et de la Relation aux Habitants pour l'attribution des Pass'Sport-Culture. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :  
Réception du dossier par **les Chargés de la vie quotidienne et des démarches administratives**  
Instruction par **la chargée d'action sociale**

Les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

Délégué à la Protection des Données  
Terres de Montaigu - Communauté de communes  
Montaigu-Rocheservière  
35 avenue Villebois-Mareuil  
85600 Montaigu-Vendée  
dpo@terresdemontaigu.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.